



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Septembre 2024

## Nombre de membres :

Conseillers : **29** L'an deux mil vingt-quatre et le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt septembre deux mil vingt-quatre.

Présents : **20**

Excusés : **2**

Pouvoirs : **7**

## **Présents :**

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Jérôme ADAM, Frédéric SABATIER, Éric BARRAT, Malika VIVIN, Magali BARBEAU, Denis BARROERO, Bernadette BONZOM, Madame Claudine DE RIVAS, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

## **Excusés avec pouvoir :**

Madame Sophie LAMBERT a donné procuration à Monsieur Patrick LAMBERT

Monsieur Thierry BAZZALI a donné procuration à Madame Mireille GOYET

Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM

Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO

Monsieur Jean-Claude METHEL a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS

Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET

Monsieur Lucas GILLY a donné procuration à Madame Magali BARBEAU

## **Absents :**

Monsieur Julien DETREZ  
Monsieur Roger BERNET

**Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Septembre 2024

**DCM N°2024-62 : Finances - Tarifs 2024 – Modification des tarifs des spectacles – Annule et remplace la délibération 2022-40**

**Rapporteur : : Marie-Paule Dellarovere**

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 27 juin 2022 les tarifs des spectacles au théâtre de la Manare ont été votés comme suit :

	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>U</b>
<b>Normal</b>	20 €	15 €	10 €	5 €
- <b>18 ans</b>	10 €	8 €	6 €	/
<b>Abonnement Passion</b> (à partir de 6 spectacles)	13 €	11 €	6 €	/
<b>Abonnement Tentation</b> (à partir de 3 spectacles)	15 €	13 €	8 €	/
<b>Réduit</b> (Demandeurs d'emploi, + 68 ans, handicapés, groupe +10 personnes, étudiants)	15 €	13 €	8 €	/
<b>Enfants – 3 ans</b> (Sans siège)	GRATUIT			

**Considérant** que la collaboration avec « Scènes et cinés » a pris fin et que la commune a fait appel à un nouveau prestataire dans le cadre de la nouvelle saison culturelle 2024/2025.

**Considérant** que le nouveau partenariat avec la société ALG SPECTACLES, établi sous la forme d'une convention de coréalisation, permet à la commune de bénéficier de spectacles variés et de renom améliorant ainsi la qualité de la prestation de services aux citoyens.

**Considérant** La volonté municipale de dynamiser la structure et d'améliorer l'offre de spectacles,

Il convient de revoir la grille des tarifs des spectacles correspondant à la nouvelle programmation culturelle.

Il est donc proposé à l'assemblée d'adopter les tarifs suivants :



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Septembre 2024

	A	B	C	U
<b>Normal</b>	25 €	20 €	15 €	5 €
- <b>18 ans</b>	12 €	10 €	8 €	/
<b>Abonnement Passion</b> (à partir de 6 spectacles)	17 €	16 €	14 €	/
<b>Abonnement Tentation</b> (à partir de 3 spectacles)	19 €	18 €	16 €	/
<b>Abonnement CINEMA</b> <b>Pass Saison (Tous les films)</b> <b>MERCREDIS DU CINEMA</b>	Tarif unique : 25 €			
<b>Réduit</b> (Demandeurs d'emploi, + 68 ans, handicapés, groupe +10 personnes, étudiants)	18 €	15 €	13 €	/
<b>Enfants – 3 ans</b> (Sans siège)	GRATUIT			

**L'exposé du rapporteur entendu,**

**Vu** la précédente délibération du 27 juin 2022, relative aux tarifs municipaux de la commune de Saint Mitre Les Remparts,

**Considérant** la nouvelle programmation culturelle pour la saison 2024/2025 et la volonté de la municipalité d'améliorer l'offre de spectacles,



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Septembre 2024

Le Conseil Municipal, à la Majorité avec 26 voix POUR, et 1 voix CONTRE (Bernadette BONZOM),

ADOpte les tarifs ci-dessous :

	A	B	C	U
Normal	25 €	20 €	15 €	5 €
- 18 ans	12 €	10 €	8 €	/
Abonnement Passion (à partir de 6 spectacles)	17 €	16 €	14 €	/
Abonnement Tentation (à partir de 3 spectacles)	19 €	18 €	16 €	/
Abonnement CINEMA Pass Saison (Tous les films) MERCREDIS DU CINEMA	Tarif unique : 25 €			
Réduit (Demandeurs d'emploi, + 68 ans, handicapés, groupe +10 personnes, étudiants)	18 €	15 €	13 €	/
Enfants – 3 ans (Sans siège)	GRATUIT			

DIT que les recettes sont prévues sur les exercices 2024 et 2025, session de fonctionnement du budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,  
Catherine STEKELOROM

Le Maire,  
Vincent Goyet



Accusé de réception en préfecture  
013-211300983-20240930-DEL2024-62-DE  
Date de réception préfecture : 09/10/2024